ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directour

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RECLAMES 3° page 1 fr. 25 2º page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Autour de la Conférence anglorusse: la reprise des relations de la France avec les Soviets. L'Allemagne repousse à son tour le projet de pacte d'as-sistance mutuelle. — A propos d'une suggestion allemande et d'une menace. — La Confé-rence de Londres: l'accord intervenu et sa morale. -Avantages et inconvénients de l'arrangement conclu. - La parole est désormais à l'Allemagne!

On prête l'intention à M. Herriot le s'occuper activement de la Russie, dès que la conférence de Lon dres sera terminée : le gouvernenent des Soviets serait reconnu officiellement et des négociations seraient ouvertes pour régler toutes es questions intéressant les deux

Que nous réservent ces futures ractations franco-russes?

On peut s'en faire une idée approximative d'après la conférene anglo-russe.

Après bien des fluctuations, cellei touche, semble-t-il, à sa concluion et se résume en la signature I'un nouvel accord commercial.

Du point de vue politique, en effet, la conférence anglo-russe se ermine par un échec complet.

N'ayant pas réussi à lancer un emprunt russe dans la Cité, les délélés bolcheviks se sont refusés à out accord avec le gouvernement britannique pour le remboursement des dettes de la Russie aux créanciers anglais. Ces dettes ont été estimées par les experts à 182.000.000 de livres sterling.

Quelle est, maintenant, la substance du nouveau traité de commere dont l'élaboration exigea tant

Le nouveau traité diffère de l'ancien, celui de 1921, seulement pour les clauses qui ont été considérées par Moscou comme incompatibles avec la reconnaissance de jure de la

Russie soviétique. Au terme du nouvel accord, la Grande-Bretagne bénéficierait de la dause de la nation la plus favorisée. Les sujets britanniques obtiendraient le droit d'entrée libre en dussie soviétique et pourraient établir des entreprises commerciales et ndustrielles dans le territoire de

Par une clause expresse les deux Parties s'engageraient à s'abstenir de oute propagande hostile.

Un certain nombre de questions demeureraient réservées : Perse, Extrême-Orient, dettes d'avant guercompensations dues pour les faits de la révolution et la nationa-

D'après le Morning Post, le total les réclamations des entreprises britanniques qui ont été nationalisées arrait été fixé par un comité d'experts à 116 millions de livres. Le montant des sommes réclamées par es créanciers britanniques aurait été egalement fixé à 66 millions de li-

Le gouvernement des Soviets aufait offert le règlement suivant, subordonné à la concrusion d'un emprunt en Angleterre: 1° 10 millions de livres une fois pour toutes aux entreprises nationalisées; 2° 6 millons de livres aux créanciers privés en annuités de 250.000 livres; 3º porteurs de fonds russes, 15 0/0 du total de la dette russe payable en

ll ressort de ces chiffres que le souvernement soviétique offre de rédire le total de sa dette de 182 milons de livres à un peu plus de 20 millions de livres sterling.

Nous avons là un aperçu de la dase et des conditions d'un accord ventuel entre la France et les So-

Comme l'Angleterre et la Russie, Allemagne vient de repousser le d'assistance mutuelle »

li_{one} d'assistance include na-

La réponse allemande est datée du 24 juillet, tandis que la réponse an-gaise est datée du 5. Ce rapprochement n'est pas inu-

En effet, toutes les objections, l qu'exprime la note allemande ont déjà figuré dans le refus bolcheviste du 12 mars et dans le refus anglais du 5 juillet.

L'Allemagne explique, à son tour, que le projet de traité donnerait trop de pouvoirs au conseil de la Société des nations, que ce conseil ne saurait pas distinguer l'Etat agresseur de l'État attaqué, que les accords particuliers entre puissances sont incompatibles avec l'organisation d'une paix durable, et ainsi de suite.

Autre analogie: Comme la note bolcheviste et comme la note anglaise, la note allemande ne suggère aucun amendement au projet de traité. Elle aussi, elle se préoccupe exclusivement de rejeter, et non pas d'a-

Faut-il s'étonner du refus allemand d'adhérer au projet de pacte d'assis-tance mutuelle?

Le refus britannique a pu sur-prendre, car la Grande-Bretagne est

Mais la réponse allemande, non : elle est dans la tradition germanique. En prétendant que le traité d'assistance mutuelle serait inefficace, que la détermination de l'agresseur serait impossible, et que le conseil de la Société des nations aurait trop de pouvoirs, l'Allemagne persiste à lut-ter contre tout système d'arbitrage réellement obligatoire, et contre toute combinaison où des arbitrages représentent des grandes puissances.

Faut-il rappeler un précédent? Pendant la conférence de la Haye, en 1899, le gouvernement allemand combattit obstinément le principe de l'arbitrage et il protesta surtout centre deux éventualités : celle où l'arbitrage serait réellement obligatoire et celle où les arbitres reprégrandes puissances.

L'Allemagne qui éleva toujours la guerre au rang d'une industrie nationale, ne pouvait adopter une autre attitude que celle qu'elle a prise.

Pourtant la réponse allemande comporte un dernier alinéa qui, dès l'abord, pourrait faire illusion.

De fait, cet alinéa ne chante-t-il pas les louanges de « la puissance sacrée du droit »?

Plus nettement, l'Allemagne demande « que l'on crée à côté de la Cour internationale permanente, chargée de régler les litiges juridiques, une organisation ayant pour mission d'aplanir les conflits politi-

Tout genre de conflit devrait être porté, soit devant la cour, soit devant la nouvelle organisation. Ces deux collèges d'arbitres auraient le pouvoir considérable « d'édicter des mesures provisoires en vue de protéger le statut territorial contre tout acte de violence ».

Voilà qui est bien, très bien mê-Mais ne nous hâtons pas de con-

clure Car, après les suggestions qui

précèdent, la note propose qu'on organise une procédure pour la revision des frontières.

Elle ajoute même des phrases qui voudraient être menaçantes: « L'évolution poursuit indéfectiblement son cours. Ĉelui qui ne veut point la voir s'accomplir en éruptions violentes ne devra point tenter l'effort infructueux qui tendrait à paralyser ce cours, dont le flot finirait toujours

par faire sauter tous les obstacles ». Autrement dit, l'Allemagne invite les autres nations à lui restituer des territoires à l'amiable, et elle laisse entendre qu'elle les reprendra par la force si on ne les lui rend pas par

persuasion. Nous voilà dûment avertis.

L'Allemagne pouvait elle plus crûment déclarer qu'elle ne veut pas la paix et qu'elle entend reprendre dès qu'elle le pourra l'expérience d'asservissement européen qu'elle risqua en 1914?

Cette fois ça y est ; l'accord est définitif à Londres.

A vrai dire, on n'osait guère plus espérer un tel dénouement, après l'attitude toute d'intransigeance des

banquiers et des Anglais. Ce n'est pas d'ailleurs sans peine que la consérence a fini par se mettre d'accord : tout autour des propositions françaises, la délégation britannique a bataillé, cherchant à atteindre les mesures qui présentaient | Commission des Réparations,

pour la France la plus grande valeur. Pourtant, la Grande-Bretagne a dû s'incliner et renoncer à son opposi-tion devant l'acquiescement unanime des autres délégations.

Ce dénouement comporte une lecon, dont nous aurions tort de ne pas faire notre profit.

Pendant dix jours, les délégués de la France ont cru qu'avec de la bonne volonté, de la cordialité, des concessions, on parviendrait à s'entendre!... Et M. Herriot s'est abandonné aux manœuvres d'habiles politiciens.

Le résultat ? Impossibilité d'abou-tir et perspectives marquées d'échec. C'est alors qu'en désespoir de cause, le Premier Français s'est départi de son attitude passive et expectante pour tenter une œuvre constructive.

Tentative efficace, puisque le succès est venu presque immédiate-

Et maintenant voici la morale : il ne sert de rien de céder toujours, d'étaler sa faiblesse. Quand on négocie une affaire, il faut agir en hommes d'affaires : c'est là le seul moyen d'aboutir à une entente.

Que vaut l'accord intervenu? Gardons-nous de le considérer comme un arrangement triomphant et miraculeux : il est tout simplement acceptable.

Mais c'est déjà beaucoup. La France a cédé sur un point important : sauf dans le cas où elle sera unanime, la Commission des Réparations ne décidera plus des manquements allemands.

Sur ce point les Anglais obtiennent toute satisfaction. Le *Times* a pu écrire : « Il est difficile de concevoir une plus sûre garantie contre une action isolée et précipitée que cette lourde et dilatoire procédure » de l'arbitrage.

Par contre, le système adopté apporte, sur certains points, d'évidentes améliorations au pran Dawes.

Tel que celui-ci était primitivement, les Allemands auraient eu beaucoup plus de facilités pour nous frustrer des prestations en nature.

De plus la France obtient des garanties contre l'éventuelle mauvaise volonté des industriels allemands ou même des autorités germaniques. Au total, l'arrangement intervenu

est acceptable. Mais il n'aura d'efficacité et de valeur qu'autant que les gouvernements alliés veilleront avec une en-

tière bonne foi à son application. Cette volonté d'accord loyal, d'intime collaboration ne se démentira-

t-elle pas?

Nous ne tarderons pas à le savoir. Cette volonté d'entente va être mise à l'épreuve sans tarder. Les Allemands viennent d'être

convoqués à Londres. A la première phase, strictement alliée, de la Conférence, une seconde

va succéder de discussion avec les délégués allemands. Sans aucun doute, les délégués du

Reich tenteront de s'attaquer à telles ou telles dispositions prises. Il est même probable qu'ils soulè-

veront des difficultés à propos de questions qui n'ont rien à voir avec le plan Dawes. À l'accueil qui sera réservé à ces tentatives germaniques, nous juge-

rons de la solidité et de la sincérité de l'accord conclu par les alliés. Si l'entente est sérieuse, on n'éprouvera aucune difficulté à déjouer les manœuvres éventuelles du gouver-

nement allemand. Dans le cas contraire on leur témoignera quelque complaisance, et

INFORMATIONS

La Conférence de Londres

La venue des Allemands

La délégation allemande s'est rendue à Londres pour discuter avec la Conférence d'une méthode meilleure pour la mise en vigueur du rapport Dawes du 9 avril 1924, que les gouvernements alliés ont, de leur côté, adopté comme un tout et qui a été adopté par le gouvernement allemand dans sa lettre du 10 avril à la

Les contre-propositions allemandes | Quoique la délibération du gouvernement de Berlin ait été absolument secrète, on pense que les Allemands soumettront à la Conférence, des contre-propositions. Dans les milieux compétents de Berlin on est

en effet d'avis: 1° Que la décision du premier co-mité, relative aux sanctions, ne saurait être définitive;

2° Que la date du 15 octobre, comme fin de l'évacuation économique, n'est pas assez rapprochée;

3° Qu'il convient de repousser la proposition relative au maintien des 3.000 cheminots franco-belges dans l'administration des chemins de fer allemands:

4° Que la solution relative aux livraisons en nature et aux versements en espèces devra être refusée; 5° Que la solution envisagée pour l'évacuation militaire est inacceptable par l'Allemagne.

Un mot de M. Herriot

On rapporte que, parlant à un collaborateur du succès que vient de remporter la proposition française d'arbitrage généralisé pour le règlement des conflits possibles entre alliés, le président du conseil aurait, dit; « Ŝi, dans notre désir de paix nous avons été trop magnanimes, puisse l'Histoire nous absoudre! »

L'attitude des banquiers américains Le journal américain « Of Commerce » dit que l'emprunt en faveur de l'Allemagne prévu par le plan Dawes, n'est que le prélude d'emprunts ultérieurs. D'après le même journal, les conditions néces-

saires à la réussite de cet emprunt seraient les suivantes: 1. Les grands Etats européens ne devront plus pouvoir réaliser des améliorations militaires, politiques

et économiques. 2. L'emprunt doit avoir une hypothèque sur les ressources de l'Allemagne.

3. Les accords au sujet des sanctions à prendre en cas de défaut de l'Allemagne doivent garantir qu'une occupation militaire ou autre de l'Allemagne ne la mettra pas dans l'impossibilité de faire le service de l'emprunt.

4. Le peuple allemand doit accepter toutes les conditions du plan Dawes.

5. Les souscripteurs à l'emprunt doivent avoir l'appui moral du gouvernement des États-Unis.

Le voyage de M. Pierpont Morgan en Europe

Le grand financier américain J. Pierpont Morgan est passé à bord du paquebot « Minewaska » en rade de Cherbourg. Il était mardi matin à Londres. M. Pierpont-Morgan va faire une villégiature en Ecosse. Il fera ensuite une croisière en Hollande, au Danemark et en Suède. Commence Com

La Hollande, elle aussi, repousse le pacte d'assistance mutuelle de la S. D. N.

Le ministre des affaires étrangères a répondu à la S. D. N. au sujet du pacte d'assistance mutuelle élaboré à Genève. Le gouvernement néerlandais considère qu'il ne peut pas accorder son appui au projet en question, qu'il estime contraire à l'esprit et à la lettre du pacte de la Société des Nations, puisqu'il favorise des groupements politiques sur la base militaire.

La Yougoslavie se refuse à l'augmentation de l'armée bulgare

Le conseil des ministres a décidé de répondre négativement à la communication, faite par la commission interalliée, touchant une demande d'augmentation des effectifs militaires bulgares.

Pour provoquer la révolution mondiale

On constate un travail secret et ininterrompu au sein du comité exécutif de la IIIº internationale et du bureau politique du parti communiste de l'Union soviétique en vue d'un nouvel effort pour provoquer la révolution mondiale. Le plan de campagne révolutionnaire doit être

exécuté à l'automne. Il prévoit des désordres communistes, des grèves, des effervescences populaires en Lettonie, en Allemagne, en Pologne, en France; un coup d'Etat soviétique en Bulgarie, simultanément avec des manifestations de grande enver-gure en Grèce et en Yougoslavie.

Le comité est renforcé par une commission spéciale chargée d'élaborer les dispositions de détail et composée de communistes de ces pays comme conseils.

La délimitation des frontières irlandaises

Le parlement de l'état libre d'Irlande a décidé d'ajourner ses vacances d'été et de reprendre ses séances le 12 août, en raison de la crise relative à la délimitation de la frontière entre les deux Irlandes. L'idée des Irlandais du Sud, est que le parlement orangiste de l'Ulster qui siège à Belfast, est un parlement subordonné au parlement anglais qui siège à Londres et que, par conséquent, le parlement orangiste de vra se soumettre aux indications que pourra donner le parlement de Londres.

Un défilé monstre à Moscou

La semaine écoulee a été consacrée à des protestations contre la menace d'une nouvelle guerre impérialiste, à l'occasion du dixième anniversaire de 1914. Des réunions, des conférences et des manifestations se sont déroulées dans toutes les villes et même les villages reculés de l'Union des républiques so-cialistes soviétiques sous les devises de l'Internationale communiste.

Cette campagne, qui prouve l'extrême intérêt des masses de l'Union des républiques socialistes soviétiques à l'égard de la politique mondiale, s'est terminée par une démonstration monstre. A Moscou, plus de 300.000 manifestants ont défilé pendant plusieurs heures devant le commissariat des affaires étrangères, saluant la politique pacifiste du gouvernement soviétique.

M. Poincaré reçu docteur de l'Université de Liège

La dernière journée du Congrès français pour l'avancement des sciences a été consacrée à la remise du titre de docteur « honoris causa » à des personnalités éminentes, et en premier lieu à M. Poincaré. A cette occasion, ont eu lieu de nombreuses manifestations de sympathie à l'égard de la France.

Le général Primo de Rivera annonce la fin prochaine du Directoire

Le général Primo de Rivera, le dictateur d'Espagne, a, dans un discours au Cercle nautique du Ferrol, déclaré que la fin du directoire était proche, et qu'il démissionnerait aussitôt que l'unité patriotique serait définitivement constituée.

Alors, a-t-il dit, un gouvernement constitutionnel composé d'hommes politiques honorables succèdera au directoire, et il sera procédé à des élections générales.

La terre tremble, l'eau bout

Un tremblement de terre a détruit le village lithuanien de Prem. Une colline s'affaisse peu à peu et des sources d'eau bouillante jaillissent tout autour.

Une élection sénatoriale dans la Sarthe

Inscrits, 875. Votants, 875. Blancs, ou nuls, 3. Suffrages exprimés, 872. Majorité absolue, 437.

Ont obtenu: Docteur Gigon, radical-socialiste, 495 voix, élu. MM. Touchet, 322 voix; Thibault, 54

Il s'agissait de remplacer M. d'Estournelles de Constant, sénateur radical, décédé. Entré au Sénat en 1904, M. d'Estournelles de Constant avait été réélu au renouvellement partiel de 1909 et du 11 janvier 1920. A cette dernière date il avait été nommé au second tour par 458 voix sur 870 votants.

Charité bien ordonnée....

Dans la séance du 30 juillet 1924, il a été déposé à la Chambre l'article unique du projet de loi suivant :
« Le budget de la Chambre des députés, pour l'exercice 1924, est augmenté d'une somme de 1.100.500 fr. qui sera portée en supplément à la dotation, savoir:

« Article 1°. — Indemnités des

députés : 850.500 fr. Article 18. — Abonnements télégraphiques, distributions à domici-le; communications téléphoniques: 250.000 fr. » Le Président donne lecture de ce

demande la parole sur l'article unique ? Je le mets aux voix. » Et l'Officiel publie : « l'article unique du projet de loi, mis aux

projet de loi et dit : « Personne ne

voix, est adopté. » Dans sa séance du 1er août, le Sénat est appelé à voter ledit projet qui lui est soumis en ces termes, par le rapporteur, M. Dausset : « La Chambre des députés a adopté une proposition de loi ayant pour objet l'ouverture d'un crédit supplémen-

taire de 1.100.500 fr. applicable aux dépenses de la Chambre des députés. « Ce crédit est destiné, jusqu'à concurrence de 850.500 fr. au paiement des indemnités des députés. Le surplus, soit 250.000 fr. doit permettre certains aménagements intérieurs propres, faciliter le travail parle-mentaire et compléter l'organisation postale et téléphonique des services affectés aux membres du Par-

lement. Le Sénat a voté sans discussion l'article unique de ce projet de loi. Le libellé de cet article est plutôt mystérieux. A quoi doivent servir les 250.000 francs supplémentaires? Rien ne l'indique. Et cependant, le

public aimerait à savoir. Eh bien, il saura que les députés, en votant, à l'unanimité cet article unique se sont fait un joli petit cadeau pour la période d'août au 31 décembre 1924.

Ils se sont voté la franchise postale pour leur correspondance avec leurs électeurs.

Dorénavant, les députés n'auront plus qu'à écrire leurs lettres, les cacheter, mettre l'adresse de l'électeur solliciteur sur l'enveloppe, car cheter celle-ci et la jeter dans une boîte spécialement installée à la Chambre.

Autant de lettres, autant de 5 sous de timbre économisés! Le cadeau, on le voit, n'est pas à dédaigner. Le Sénat a ratifié, ainsi que nous l'indiquons ci-dessus, le projet adopté par la Chambre. Il ne pouvait pas, dit-on, faire autrement. Mais il n'a pas, au moins, pour l'instant, voulu profiter de cette bonne aubaine et n'a rien voté pour luimême. C'est un beau geste de sa part! Le Sénat, d'une main a rejeté

main et a pris le cadeau! Pour une Chambre qui devait enlever les poils aux œufs, c'est-à-dire qui voulait rogner jusqu'à un dernier centime les dépenses inutiles, le fait de se voter la franchise postale les députés dépensent en correspondance 10 francs par jour, en moyen-

le cadeau: la Chambre a tendu une

ne, dit-on, — n'est pas banal. Mais, alors, la Chambre ne va pas laisser le pays sur cette fâcheuse impression : elle ne manquera pas de trouver au plus vite le moyen de récupérer cette somme ?

Eh oui! parbleu! Elle l'a déjà trouvé. Ainsi que nous l'avons indiqué, ces jours derniers, on a supprimé la gratuité des colis postaux adressés par les familles aux poilus qui tiennent garnison dans la Ruhr! N'est-ce pas que l'économie est

belle et bien trouvée? Supprimer la gratuité des colis destinés aux soldats et voter la gratuité de correspondance aux députés voilà qui est bien démocratique et social! Charité bien ordonnée

commence par soi-même! Bah! On dira: 250.000 francs; ce n'est pas grand chose. D'accord. Mais ce qui compte c'est la façon dont, sans fracas, tout doucement, par un texte de loi arambiqué, la CINCERSON STATEMENT OF THE STATEMENT OF

Et puis, ce qu'il y a de touchant, c'est de voir avec quelle unanimité, nos députés approuvent ces tours de passe-passe au détriment des finances publiques!

Nous en verrons bien d'autres !... LOUIS BONNET.

Mariante SW Contraction of the State of the Divertissements!

M. Léon Bérard, au temps déjà lointain, où il présidait aux destinées de l'Alma Mater avait conçu le projet de restaurer la culture classique, spécialement l'étude du grec.

Parmi les raisons qui purent l'inciter à opérer cette réforme, il en est une peut-être qu'il s'est bien gardé d'indiquer, parce que trop galant homme et trop bon camarade parlementaire, mais raison qui n'en a pas moins joué sans doute une influence réelle sur ses desseins : cette raison, ce sont les contre sens étymologiques auxquels s'abandonnent avec une grâce exquise certains de nos « honorables ».

Le 12 juillet, la Chambre, soucieuse de la santé de nos soldats, se préoccupait de faire supprimer la revue du 14.

« Depuis quarante-huit heures, dit un député, la température s'est éle-

« - C'est le baromètre, interrompit un autre honorable, qu'il faut consulter.

« — Oui, approuva le premier, c'est le *baromètre* qui déterminera la décision.

(J. O. du 13 juillet, débats parlementaires, page 2.692). Ainsi, pour certains députés tout au moins, la température est mesu-

rée par le baromètre. On comprend que les oreilles déli-cates d'un fin helléniste, comme Léon Bérard, durent battre d'horreur en recueillant de si barbares propos!

Et que durent penser nos honorables, physiciens? Crise du Grec ? Crise de la Physi-

Non! Il n'est pas un élève de l'école primaire qui ne sache que la température se mesure avec un ther-

momètre. Mais a quoi servirait-il d'être parlementaire, si l'on ne pouvait se permettre des fantaisies de cette... pression, avec le grec et la physi-

que ? Le plus pittoresque évidemment serait que nos deux « honorables » barométriques utilisent, quand ils ont la fièvre, un baromètre pour « prendre » leur température !...

Mouvement administratif

Le Journal Officiel publie un important mouvement administratif, portant sur une vingtaine de préfec-

Dans ce mouvement figure M. Brisard, préfet du Lot, qui ést nommé préfet de la Creuse.

Nous croyons savoir toutefois qu'il s'agit la d'une nomination pour ordre, nécessitée par les exigences du service et qu'un prochain mouve-ment réservera à M. Brisard l'avancement auquel le désignent ses aptitudes d'administrateur consommé et son dévouement à la chose publique.

Dans tous les cas, M. Brisard laissera dans notre département le souvenir d'un homme distingué, courtois, d'un parfait gaïant homme ; il laissera aussi le souvenir d'un chef ayant pour première préoccupation le souci de l'intérêt genéral.

Bien administrer, dans toute la force du terme, le département aux destinées auquel il présidait : tel fut le souci constant de M. Brisard, sans s'attarder à des considérations secondaires.

Avec une telle conception de son rôle, qu'il assuma d'ailleurs avec une conscience parfaite, M. Brisard ne pouvait pas ne pas recueillir l'es-time, la confiance et la sympathie de tous.

Nous ne pouvons pas oublier non plus que, dans ses relations avec la presse, il fit preuve toujours de l'esprit le plus accueillant.

Aussi, c'est en toute sincérité que nous exprimons à M. Brisard nos regrets de le voir quitter le Lot et nous formons des vœux pour que très prochainement il bénéficie d'un avancement définitif et tout à fait

M. Castanet, secrétaire général de la Haute-Garonne est nommé préfet du Lot.

Nous présentons à M. Castanet nos souhaits de bienvenue.

>36<---Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Bonnet de Paillerets tendant à augmenter de 1.182.000 fr. le total des subventions destinées à venir en aide aux départements, que la Commission avait fixées à 2.500.000 fr., les députés du Lot ont voté. Pour : M. Calmon.

Contre: MM. Bouat et Malvy. La Chambre a adopté par 287 voix contre 258,

Sur le renvoi de l'interpellation de M. Baranton sur la situation des fonctionnaires qui réclament le vote des 1.800 fr. d'indemnité de vie chère, les députés du Lot ont voté:

La Chambre a prononcé le renvoi de l'interpellation par 307 voix contre 160.

Sur la disjonction de l'amendement de M. Chaussy tendant à ce que toute personne employée, même occasionneliement, salariée ou non, par un exploitant agricole, bénéficie de la legislation sur les accidents du travail, les députés du Lot ont

Pour: MM. Bouat et Malvy. Contre: M. Calmon. La Chambre a prononcé la disjonction par 271 voix contre 258.

Honorariat

Par décret en date du 23 juillet 1924, M. Roumilhac, ancien trésorier payeur-général à Cahors, admis à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé trésorier payeur général

Assistance publique

M. Laplanche, inspecteur de l'Assistance publique du Lot, précédemment affecté au département de la Haute-Savoie, est maintenu dans le département du Lot.

Octroi

M. Escaich est nommé surveillant temporaire de l'octroi de Cahors.

Subvention

Dans la répartition des fonds de subvention affectés aux dépenses des départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds du budget, pour 1925, le département du Lot reçoit une somme de 53.700 fr.

Dans un précédent tableau, le Lot n'avait été compris que pour une somme de 36.461 fr.

Au Théâtre

Les amateurs de représentations théâtrales demandent, avec insistance quand donc le théâtre municipal sera ouvert.

Déjà, plusieurs directeurs de tournées — notamment l'excellente tournée Baret, - ont annoncé leur désir de venir donner des représentations sur notre scène et leur demande a été ajournée, après septembre,

Les réparations dans le théâtre ne sont pas terminées: il manque bien le rafistolage du frontispice du monument, mais il manque aussi l'installation du chauffage central.

Cette installation sera-t-elle faite pour la saison d'hiver? C'est à souhaiter, car si elle n'est pas faite, à ce moment-là, il se produira ce qui s'est produit l'année dernière, la désertion du théâtre par les spectateurs, et les troupes de passage dont certaines sont remarquables « brûleront » Cahors.

Ne serait-ce pas le moment de terminer ces travaux d'installation?

--〇屋〇--Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de de Cahors s'est réuni lundi 4 août, à 14 heures à la Préfecture sous la présidence de M. Fournier, doyen

Étaient présents : MM. le docteur Pénel, le docteur Couderc, Carlin, Pergot, Teyssonières, Fournié, Couderc (des Masséries), docteur Ducros, docteur Pendaries, Soulié.

M. Planacassagne, conseiller de Préfecture, assiste à la séance. Le bureau est renouvelé. Sont

élus: Président : M. le docteur Pénel. Vice-président : M. Teyssonières.

Secrétaire : M. Lalo. Le Conseil adopte divers rapports, il désigne M. Teyssonières pour

faire parti de la commission de répartition des cultures de tabac. M. Couderc (des Masseries) dépose les

vœux suivants: « Le Conseil d'arrondissement renouvelle le vœu que l'Etat se déclare assureur

de tous les risques agricoles. » Adopté. Le Conseil d'Arrondissement considérant que la loi du 15 décembre 1922 sur les

accidents agricoles va entrer en vigueur le 1er septembre prochain. Considérant que dans notre département presque exclusivement agricole, l'Assurance Mutuelle a déjà donné d'excellents

résultats contre l'incendie ou la mortalité Emet le vœu:

Que l'Assurance Mutuelle appliquée aux accidents du travail soit favorisée dans son développement par le Conseil Général.

Le Conseil d'Arrondissement ayant connaissance des mesures prises par l'Administration des Contributions Indirectes pour faire verser aux syndicats agricoles l'impôt sur le chiffre d'affaires, proteste contre ces mesures qui tendent à imposer aux agriculteurs et par consequent à la production nationale de nouvelles charges et émet le vœu que les syndicats agricoles qui ne peuvent en aucun cas être assimilés à des commerçants car ils n'achètent pas pour revendre, soient exonérés de l'impôt sur le chiffre d'affaires ainsi que de toutes autres impositions. - Adopté.

M. Soulié présente le vœu suivant : « Le Conseil d'arrondissement de Ca-

hors, considérant combien la natalité est restreinte en France et qu'il est suprê-mement inconséquent d'envoyer des jeunes Français combattre à l'étranger, émet le vœu : que seuls les volontaires soient envoyés aux Colonies, protectorats et pays lointains, » Adopté.

Sur la proposition de M. Carlin, le Conseil émet un vœu tendant à ce que soit créé le permis de pêche.

La Grappe du Quercy

Le mauvais temps qui toute la semaine n'avait cessé de rafraîchir la température n'était pas encore ce matin-là très encourageant pour no-

tre sortie champêtre à Verrières-le-

Cependant, malgré ces apparences défavorables, je dois dire tout de suite qu'après nos premières inquiétudes il eut été presque impossible de rencontrer un temps plus idéal et propice à cette fête hors la Capitale. Plus de 220 personnes, toutes animées de la plus franche gaieté dès le départ, répondirent à l'appel des organisateurs et, bien avant l'heure

impatiemment le départ. Si tôt donné, la bonne camaraderie et l'entrain se faisaient déjà sentir et bientôt après le signal de descente en gare de Massy-Verrières, un long cortège se forma, auquel s'étaient joints nos amis des « Cadets » venus nombreux retrouver

fixée à la gare Denfert, attendaient

leurs compatriotes. Ce fut alors au milieu d'une riche campagne, toute verdoyante, la promenade animée et joyeuse vers Verrières, par une route délicieuse que recouvre une admirable voûte de feuillage. Puis bientôt, l'arrivée enthousiaste à « l'Hostellerie du Faisan » où l'attendait une salle soigneusement préparée et je dirai de suite un menu digne des meilleurs convives du moment.

Le repas à peine commencé, de toute part jaillit la gaseté et la bonne humeur. Repas excellemment servi et bien préparé. Ceux des nôtres qui avaient fait confiance au cordon bleu de l'Hostellerie du Faisan ne furent

pas décus. Puis au milieu des éclats de rire qui fusaient de chaque côté, notre très sympathique Président M. Vialle se leva, et le calme obtenu, rappela dans un toast unanimement applaudi, le but et l'esprit de cette fête, remercia ses organisateurs et l'établissement si hospitalier à cette occa-

Ensuite, cédant la place aux gracieuses artistes Mlles Daniel et Chartier, celles-ci toujours prêtes à assurer de leur concours la réussite de nos concrts, charmèrent quelques moments l'assistance par leur voix mélodieuse et si goûtée des habitués de nos concerts. Les plus chaleureux applaudissements ne leur furent pas ménagés ainsi qu'à M. Champeix dont la puissante voix de baryton vint ensuite retenir l'attention de l'assistance tout entière.

Puis, M. Delpeu et Mlle Jane Aussel interprétèrent la célèbre pièce comique de Courteline « la paix chez soi » et par la façon admirable dont ils s'en acquittèrent, reçurent d'unanimes applaudissements et les plus chaleureux compliments de chacun.

Le concert terminé, tout le monde se dirigea vers les établissements Vilmorin et Andrieux où M. Chevrat directeur, reçut très amicalement les « Grappistes » et après une longue et intéressante promenade, au milieu des parterres et des semis, la bonne humeur et l'entrain se manifestèrent toujours plus accentués au etour pour le bal que les plus ardents de l'art chorégraphique avaient ouvert les premiers.

Sous les notes franches de notre Quercy, et les airs de nos dancings modern-style, les couples de jeunes et vieux s'en donnèrent à cœur joie jusqu'à la tombée de la nuit, grâce à M. Vidalis, l'aimable et souriant accordéoniste toujours in assable pour les amis de la « Grappe » et le jazzband enjôleur de nos compatriotes

de Lavergne. L'heure du retour venue ce fut à grand peine que chacun se décida à rejoindre la gare, heureux d'avoir passé une si agréable journée, loin des bruits de la Capitale et satisfait d'avoir délassé son esprit dans une pareille atmosphère de gaieté et de cordiale camaraderie.

Je ne voudrais pas terminer ce succinct compte rendu sans adresser au nom de tous, mes félicitations les plus cordiales à l'ami Aussel, notre Président de la Commission des Fêtes pour le zèle et l'ardeur qu'il apporta à l'organisation de cette sortie ainsi qu'à l'ami Bescol pour avoir su nous trouver un coin si charmant et si hospitalier.

Merci à tous enfin, car la « Grappe » a terminé ses succès de l'année par un nouveau succès en attendant toujours mieux de ses projets pour la saison 1924-1925.

MAURICE SÉGALARD.

LE CAMBRIOLAGE de la Trésorerie de Limoges

On se souvient du cambriolage qui fut commis, le 17 janvier dernier, à l'hôtel de services financiers de la Haute-Vienne, rue Montmailler, à Limoges, dans les locaux abritant la Trésorerie générale puis la Direction de l'enregistrement.

Après une rapide enquête, la police de Limoges découvrait les auteurs de ce cambriolage qui, ayant pris une auto à Brive devaient passer à Cahors.

Prévenue, la gendarmerie de Cahors établissait un barrage aux portes de la ville à l'octroi de Labarre, et arrêta les individus. L'un de ces derniers, Amédée Louis Castelli, 29 ans, né à Toulon, tenta de prendre la fuite; il était porteur d'un paquet contenant les sommes et valeurs provenant du coffre-fort de la Trésorerie; le second était Gustave Castelli, 25 ans, frère du précédent ; le troisième, Pierre-Marius Pey, 34 ans,

né près de Toulouse. Ces trois individus et un complice arrêté peu après, nommé Alberto Joseph, 25 ans, né à Marseille, ont comparu devant le jury de Limoges, dimanche et lundi.

Ils ont été condamnés : Pey, à 15 ans de travaux forcés; Gustave Castelli, à 8 ans de réclusion; Amédée Castelli, à 5 ans de réclusion avec suppression de la médaille militaire et de la croix de guerre; Alberto à 10 ans de réclusion, avec 10 ans d'interdiction de séjour.

Enseignement primaire

L'Inspection d'Académie nous communique la note suivante: Postes vacants: Muret (Martel) école mixte ;

Frontenac, école mixte. Adresser d'extrême urgence les demandes à l'Inspection d'Académie,

La prorogation des permis de chasse

Le décret du 3 juin 1924 a autorisé la prorogation de validité des permis de chasse au moyen de l'apposition faite annuellement par les préfectures et sous-préfectures d'un timbre mobile sur la formule des années précédentes dont certains sont déjà titulaires.

Les intéressés appartenant à cette catégorie auront donc à produire, comme par le passé, une demande sur papier timbré avec l'avis du maire de la commune, du pétitionnaire, accompagnée de l'ancienne formule à proroger et d'une quittance du percepteur de 44 ou 116 francs, selon qu'il s'agit d'un permis départemental ou d'un permis général.

Les autres demandes sont soumises aux mêmes formalités qu'auparavant.

La vente du tabac

dans les hôtels et cafés La Direction générale des Contributions Indirectes vient d'adresser à ses chefs de service la note ci-des-

« Il est signalé que certains débitants de boissons exposeraient dans les vitrines des produits du Monopole destinés à être cédés à leur

clientèle. « Si l'Administration a admis dans les cafés, hôtels, restaurants et autres lieux publics, la revente de tabacs achetés dans le bureau le plus voisin, elle a eu simplement en vue de faciliter l'approvisionnement des personnes consommant sur place et qui, ne voulant pas se déranger, manifestent leur désir de s'approvisionner de produits du Monopole, Mais elle ne saurait admettre qu'à la faveur de cette tolérance les débitants de boissons installent de véritables bureaux de tabac où le public pourrait se procurer, à tout moment et en toute quantité, les produits dont il a besoin.

« Les directeurs sont priés de donner toutes instructions utiles pour mettre fin aux abus qui viendraient à être constatés.

Fête du quartier St-Etienne La fête du quartier des Petites

Boucheries a obtenu, comme fous les ans, un vif succès.

Une foule considérable avait répondu à l'invitation des organisateurs qui avaient bien fait les choses. Les décorations et les illuminations étaient superbes.

Dimanche soir et lundi soir, le bal fut des plus animés.

Fête votive

Fête votive. — Favorisée par un temps superbe, la fête votive organisée par les jeunes gens de Lacapelle (commune de Cahors) a eu un plein succès.

Sur la place, décorée avec goût, les bals du dimanche ont été des plus animés. De nombreux visiteurs s'étaient rendus à l'appel du comité qui n'avait rien négligé dans son programme. Félicitations aux organisateurs.

Volé ou perdu?

Une dame D... propriétaire à Arcambal, venue à Cahors le jour de la foire, constata samedi soir que son portemonnaie avait disparu.

Ce portemonnaie a-t-il été volé ou perdu? Heureusement, il ne contenait qu'une petite somme.

A qui la chaîne?

Mme Bourthoumieux, a trouvé dimanche à Montgesty, une chaîne en argent de montre. La réclamer au bureau du Jour-

Auto en feu

Mardi soir, vers 1 h. 1/2, une auto arrêtée devant les magasins de MM. Bénestèbe et Artigalas a pris feu. Le réservoir d'essence ayant fait ex-plosion, l'auto a été complètement détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

L'assistance obligatoire aux Ascendants des morts

Les parents des Militaires morts pour la France touchent en vertu de la loi des pensions du 31 mars 1919 unes allocation renouvelable. D'autre part, la loi du 14 juillet

1905 relative à l'assistance obligatoire ne leur était pas applicable. Ils ne pouvaient donc cumuler leur allocation et cette assistance. Le Sénat dans sa séance du 3 juil-

let et la Chambre le 8 juillet en ont décidé autrement en votant une proposition de loi qui autorise désormais ce cumul, Les ascendants des morts pour le

pays vont donc pouvoir, après ratification définitive par la Haute-

Assemblée, obtenir en plus de leur | allocation, des secours d'assistance très appréciables — institués par la loi du 14 juillet 1905 et dont les taux ont été relevés depuis - qui amélioreront ainsi la pénible situation de beaucoup d'entre eux.

Pour de plus amples renseigne-ments, la Fédération des pères et des mères des Morts pour la France (Siège: 9, rue Dulong, Paris, 17°), se tient à la disposition des intéressés et répond gratuitement à toutes les demandes qui lui sont adressées contre timbre pour réponse.

Fondation Landau

Chaque année à l'occasion du 1° janvier deux prix de 5.000 fr. chacun, le prix Léon Landau et le prix Charlotte Landau sont attribués par une commission spéciale siégeant au ministère du Travail et de l'Hygiène.

Le premier est destiné à soulager la misère d'un jeune homme âgé de 18 à 25 ans, pauvre, orphelin, travailleur, honnête et reconnu pour mieux le mériter. Le deuxième institué en mémoire

de la mère du bienfaiteur, Mme Charlotte Landau, est destiné à soulager la misère d'une femme âgée d'au moins 50 ans, pauvre et sans famille, reconnue pour mieux le mé-Les personnes qui désireraient pos-

tuler pour l'un de ces deux prix devront faire parvenir, avant le 20 septembre, dernier délai, à la Préfecture du Lot, 1re division, un dossier établi comme suit:

1° Demande sur papier libre indiquant d'une façon très précise les raisons qui la motivent.

2° Extrait de naissance. Les pièces complémentaires qui pourraient être jugées nécessaires seront directement demandées aux pos-

La responsabilité des hôteliers

en matière de perte de bagages Une voyageuse descendue dans un grand hôtel parisien, y était arrivée en taxi et avait demandé que l'on déchargeat ses bagages en sa présence.

Sur l'assurance donnée par un garçon qu'elle pouvait gagner son appartement, les bagages étant déchargés par une entrée spéciale et par un employé chargé exclusive ment de ce service, elle cessa de s'inquiéter du déchargement du taxi.

Les bagages montés dans l'appartement, elle constata qu'il manquait un sac contenant des bijoux. Le bagagiste avait laissé partir le taxi avec le sac, que l'on ne revit plus.

La voyageuse assigna l'hôtel en paiement des bijoux, soit 80.000 fr. Le tribunal lui a accordé 40.000 francs estimant que la responsabilité devait être partagée, la voyageuse n'ayant pas prévenu le garçon que parmi ses bagages figurait un sac dont le contenu était de grande va-

Accident du travail

En transportant une bière contenant un corps, dans les escaliers de la cathédrale, le nommé Guillaume Calmel, 48 ans, préposé aux pompes funèbres, demeurant 37, rue Saint-Barthélémy, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire. M. le docteur Calvet, appelé à lui donner des soins, a fixé à quinze jours l'incapacité temporaire de travail.

Marché du travall

La situation du marché du travail pendant la semaine du 21 au 26 juillet 1924 dans le Lot a été la suivante:

Nombre de placements locaux à demeure: 6 hommes. Interlocaux: 11 hommes, 8 fem-

En extra: 3 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites: 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites

Foire du 2 Août 1924

5 hommes, 2 femmes.

La foire du 2 août a été peu importante. Les cours suivants ont été pratiqués:

Bœufs. — Bœufs gras, de 185 à 200 francs les 50 kilos; vaches grasses, de 165 à 195 francs les 50 kilos; bœufs de travail de 3.400 à 5.000 fr. la paire; vaches de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire.

Porcelets, de 100 à 200 francs pièce, suivant grosseur. Moutons. — Moutons gras, 1,90 agneaux, 2 francs, le tout le demi-

kilo; brebis d'élevage, de 250 à 300 francs la pièce, suivant grosseur et qualité. Marché. — Poules grasses, 3 fr.;

poulets, 3,20; lapins domestiques, 1,60; canards, 3 fr., le tout le demikilo; œufs, 4 francs la douzaine. Halle. — Pommes de terre 28 fr. les 50 kilos.

Les Courses de Gramat

Voici les résultats des courses du 3 août 1924:

Prix de la Société d'Encouragement, 4.200 francs, 2.200 mètres. -1er, Denouste (J. Crokett); 2e Nif (H. Lafabrie); 3°, Narcisse (L. Saint-Florent). Une longueur, 2 longueurs. Mutuel: gagnant, 9 fr.
Prix de la Chambre de commerce

du Lot (trot monté ou attelé), 1.000 francs, 3.000 mètres. — 1er, Queyrac (monté); 2°, Sixte-de-Bourbon (attelé). 10 longueurs. Mutuel; gagnant, 9 francs.
Prix des Haras, 6.000 francs.
2.200 mètres. — 1°r, Symphoniste

(M. Ory); 2°, Krak (C. Gourgues); 3°, La Bohémienne (H. Lafabrie). Une longueur, 1 longueur et demie. Mutuel: gagnant, 8.50.

Epreuve interrégionale de la Société Sportive d'Encouragement, 3.000 francs, 1.100 mètres. 1 1°, Gamaf. ga (Reverdy); 2, Krak (A. Taupier-Létage). Deux longueurs.

Mutuel: gagnant, 7.50. Prix de la Prairie, 2.200 francs, 2.200 mètres. — 1er, Nieuport-III

(G. Clément); 2°, Perrouty (A. Lescure). Trois longueurs. Mutuel : gagnant, 650. Prix de la Société des steeple-cha-

se de France, 3.375 fr. 3.500 mètres. e de Franco, — 1°, Farka (R. de Tauzia) ; 2° Couquis (Reverdy). Deux longueurs. Mutuel: gagnant, 6.50.

Le Cirque Ancillotti

Depuis quelque temps la presse régio-nale se fait l'écho du succès que rem nale se fait l'écho du succès que rem-porte partout le CIRQUE ANCILLOTTI et ne tarit pas d'éloges sur sa merveilleuse

Nous croyons savoir que cet établisse. ment unique en son genre séjournera dans notre ville le Lundi 11 Août pour

ne seute sorte. Sa troupe est, paraît-il, formidable. Ses attractions sont les plus merveil-Il arrivera à CAHORS par ses propres moyens, se déplaçant par 20 trains rou-tiers (tracteurs Latil).

Nous en reparlerons. CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN Un beau succès de l'équipe 1re Cadurcienne La première Equipe d'Aviron de notre Société vient de se classer deuxième dans le Championnat du Sud-Ouest (yole de mer à 4 rameurs et 1 barreur), aux régates Nationales de St-Jean-de-Luz.

Toutes les Sociétés nautiques du Sud-

Ouest étaient représentées : Agen, Arcachon, Libourne, La Réole, Castillon, Bergerac, Marmande, Toulouse, Villeneuve-sur-Lot, St-Jean-de-Luz, Bayonne, etc..... avaient envoyé leurs meilleurs

éléments. Bien qu'handicapés sérieusement par le long voyage et la nuit passée en Chemin de fer, nos vaillants équipiers n'ont succombé que de quinze centimètres après Castillon, à la suite d'une course magnificant de la confidence de la que et particulièrement émouvante. S'ils étaient arrivés à St-Jean-de-Luz un jour avant, ils étaient imbattables.

L'Aviron Cadurcien, fier de ce succès, adresse à Combalbert, Fabre, Astruc, Verdier et au jeune barreur Pierre Séguy, ses félicitations.

Ajoutons que notre équipe est qualifiée pour le Championnat de France. Nous espérons que l'avenir réserve à nos équipiers d'autres succès qui seront le couronnement d'un entraînement sérieux et raisonné, d'un esprit de Club et de camaraderie que nous offrons en exem-ple à tous les Membres de notre vieille

Vel-Auto-Lotois

La course de Labastide-Murat organisée par le V. A. L. pour le 10 août, empruntera l'itinéraire suivant : Labastide (départ à 15 heures), Soulomès, St-Cernin, Lauzès, Sabadel, Lentillac, Brars (prime de 20 fr.), Grèzes, Livernon (3 primes d'une valeur de 50 fr.), Le Cornouiller, Fontanes, Larcher, Goudou, Labastide-Murat (primes au passage et contrôle avec signature), Montfaucon, St-Chamarand, Frayssinet (prime de 10 fr.), moulin de Lamothe, Labastide-Murat (distance totale 115

kilomètres). Liste des prix 1° prix, 100 fr., offerts par le Comité, plus un compfeur kilométrique offert par MM. Delcros et Barrat; 2° prix, 70 fr., offerts par le Comité, plus une lanterne électrique offerte

par M. Jouffreau. 3° prix, 50 fr., offerts par le Vel Auto lotois, plus une roue libre B. S. A., offerte par M. Jouffreau; 4° prix, 30 fr., offerts par M. La-

barthe, Café de Bordeaux, à Cahors, plus un portefeuille, offert par M. Ladevèze; 5° prix, 20 fr., offerts par M. Labarthe, Café de Bordeaux, à Cahors, plus un paquet de biscuit offert par

M. Salgues;

6° prix, 15 fr., offerts par le Comité, plus une médaille offerte par M. Delcros et Barrat. 7° prix, 10 fr., offerts par le Comité, plus une médaille offerte par

M. Jouffreau; 8° prix, une enveloppe Hutchinson offerte par M, St-Martin, plus une médaille offerte par le Journal du

9° prix, une paire pédales offertes par MM. St-Chamant et ses gendres et une médaille; 10° prix, 5 fr., un timbre vélo, offert par M. St-Martin et une médaille. 5 fr. au dernier, offert par un

anonyme. Les engagements fixés à 2 fr. pour les licenciés et 3 fr. pour les non-licenciés, sont reçus chez M. Salgues, Cahors, secrétaire du V. A. L., à Cahors, jusqu'au samedi 9 août, dernier d lai et chez M. Guerrien, Comité des Fêtes, de Labastide, jusqu'au

août, 13 heures. La course sera ouverte aux coll reurs licenciés des 2º 3º 4º catégories et débutants et non-licenciés. Seuls, pourront prendre part l'épreuve, les coureurs qui auron versé leur droit d'inscription.

Le secrétaire.

Arrondissement de Cahors

St-Pierre-Lafeuille Fête votive. — La fête votive St-Pierre-Lafeuille aura lieu le manche 10 et lundi 11 août suivan

Voici le programme : diman matin 10 août, à 7 heures, réveil en

Le lundi, continuation de la fête suivie de nombreux jeux; bal de jour et de nuit terminés par le traditionnel grand'père.

Le meilleur accueil est réservé

aux visiteurs. Qu'on se le dise!

St-Médard

Hyménée. - Nous apprenons avec laisir le très prochain mariage de ille Fernande Doumerc, la gracieuse fille de M. Doumerc, propriétaire à saint-Médard, avec M. Louis Dulac, propriétaire à Rostassac. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Luzech

Ecole Primaire Supérieure. Nous publions avec plaisir les excellents résultats obtenus aux divers examens par les élèves de notre E.

Bourses des E. P. S.: Trois reçus: pierre Couchon, de Soturac, Pierre Garrigues de Luzech et Lucien Alibert de Luzech.

Brevet élémentaire : Cinq reçus : Zacharie Baudet de Luzech, André Boudou de Montcuq, Jean Barrière d'Agen, Pierre Ginibre de Castelneau, Raymond Salanié, de Luzech. Brevet d'E. P. S.: Deux reçus: Ardré Bousquet de Calvignac, Raymond Salanié de Luzech.

Concours d'entrée aux Ecoles nor males d'instituteurs, six admissi-bles à Périgueux, Maurice Astruc, Rodez, Pierre Ginibre et R. Salanié, à Toulouse, Zacharie Baudet et

André Boudou. Trois sont définitivement admis : Astruc, Baudet et Ginibre, les trois autres sur les listes suplémentaires. Nos félicitations aux lauréats.

Théâtre de la nature. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que nous aurons prochainement au Théâtre de la Nature, cour de l'Ecole Supérieure, un grand gala artistique, organisé par l'Association lyrique, sous la direction de Simon Borelli, de l'Opéra-Comique, qui, depuis deux ans, obtient ici un succès des plus flatteurs. Nul coute que le public viendra nombreux comme abituellement.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le programme du Gala.

Castelfranc

Grande fête locale. — Voici le programme des fêtes des 14, 15 et 16 août:

Jeudi soir, retraite aux flambeaux, bal de nuit.

Vendredi matin, réveil en fanfare, tour de ville en musique, apéritifconcert ; à 3 heures, courses de bicyclettes avec prix importants; à n. 50, courses a pieu; a 5 neures, courses à la nage, jeux du tonneau. Grand bal champêtre de jour et de

Samedi, continuation des jeux; à 8 heures du soir, départ du ballon « l'Amour », grand bal de nuit, retraite aux flambeaux; à minuit, réveillon d'adieux à la fête.

Puy-l'Evêque

Spectacle. — Nous aurons prochainement à la salle des fêtes de Puy-l'Evêque un grand gala artistique, organisé par l'Association lyrique, sous la direction de M. Simon Borelli, de l'Opéra-Comique, qui, l'été dernier, dans « Faust » et « Ga-lathée », obtint ici un succès des plus flatleurs. Nul doute que la salle sera bondée comme habituellement.

Nous publierons le programme du gala. Concours de chiens. — Le concours le chiens aura lieu à Puy-l'Evêque le 11 Août à 10 heures du matin sur la lace du Rampeau, organisé par la Société de chasse de Puy-l'Evêque, sous la présidence de M. de Ricard. Se faire inscrire chez M. Beyre,

St-Géry

Mariage. — On annoncelemariage de Monsieur Louis Delpech, cultiva-

FLORENCE L. BARCLAY

LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais

E. DE SAINT-SEGOND

XXII

LE DOCTEUR ROB A LA

RESCOUSSE

Oui, dit le docteur Rob; mais

elle ne me reconnut pas; pas l'om-

bre d'un souvenir. Et c'est bien na-

turel : là-bas, je portais ma barbe, le

temps manquant pour se raser, et

ma tunique empruntée m'avait fait

prendre pour un sergent au lieu d'un

hirurgien. Naturellement elle ne

s'attendait pas à rencontrer un ca-

marade du front dans la brousse...

chement le docteur Rob. Et main-

enant que je vous ai dévidé cette

ngue histoire, je vais aller parler à

Mrs. Margery dans la saile à man-

ger. Elle s'inquiète, parce que, pa-

rait-il, elle ne peut plus digérer le

lard. Aussi, avec votre permission,

vais sonner pour demander Mrs.

Pas tout de suite, docteur, in-

Piccadilly, conclut un peu gau-

Feuilleion du « Journal du Lot » 38

Alice Clary, sans profession, aux

Nos récoltes. — Grâce à la pluie bienfaisante qui tombe ces jours-ci sur notre région, nos récoltes, qui commençaient à souffrir déjà de la sècheresse, sont réanimées ; l'état en est satifaisant et nos braves agriculteurs qui ont déjà moissonnê dans d'excellentes conditions, espèrent avoir maintenant une belle récolte en tabac, choux, pommes de terre, etc.

Arrondissement de Pigeac

A l'instruction. - Sur la demande du parquet de Figeac, la bande de Vérine, Petit, Lalanne et Cie, a été transférée de Villefranche-de-Rouergue à notre maison d'arrêt. Nos lecteurs ont connu, les divers cambriolages commis par ces jeunes apaches, tant à Brive qu'à Cahors, Gourdon, Capdenac-Gare et Figeac.

Pour ces faits, cette équipe peu recommandable a subi déjà les interrogatoires de quatre juges d'instruc-tion et ils viennent faire la dernière étape, qui les amènera aux assises du Lot, à une des prochaines ses-

C'est à M. Sauvêtre, juge au siège, qu'est dévolue la lourde tâche d'instruire le vaste faisceau d'accusations, ce dont il s'acquitte en ce moment avec la plus haute compétence.

Les victimes de Vérine et de ses acolytes ont déjà été entendues samedi et l'enquête se poursuit.

Syndicat des boulangers. — Un syndicat des boulangers de l'arrondissement de Figeac est en voie de formation; à cet effet, une réunion préparatoire aura lieu le dimanche 10 août 1924, à 14 heures, au café Valade, place de la halle, à Figeac. Cette association professionnelle, qui prend le nom de « chambre syndicale de la boulangerie de Figeac et de ses environs », aura pour but de veiller aux intérêts généraux de la corporation, d'étudier et de proposer tous les perfectionnements possibles, soit dans la fabrication du pain ou dans l'application de nouvelles inventions concernant l'outillage de la boulangerie.

La glorification des morts.. - La ville de Figeac, dans un pieux sentiment du souvenir, va ériger au milieu du nouveau cimetière, un magnifique mausolée où pourront être inhumés tous les enfants de Figeac morts pour la France, Ce monument sera un juste tribut de la reconnaissance aux nombreux héros figeacois tombés au champ d'honneur.

Puybrun

Grandes fêtes des 9, 10 et 11 août. - Ces fêtes auront lieu avec le concours de l'harmonie « les Artisans réunis de Figeac ». En voici le programme:

Samedi 9 août. - Annonce de la fête par des salves d'artillerie; à 20 heures, tour de ville en musique; à 23 heures, concert musical sur la Grand'Place, grande retraite aux flambeaux.

Dimanche 10 août. - A 6 heures. réveil en musique, aubades à la mu-nicipalité et aux habitants de la ville, distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe; à 14 heures, tour de ville en musique, ouverture du bal; à 18 heures, concours de beauté; à 18 h. 30, départ du ballon « l'Avenir de l'U.S.P.»; à 19 heures, apéritifconcert; à 21 heures, illumination à giorno, reprise du bal, bataille de confetti; à 23 heures, brillants feux d'artifice; à 24 heures, retraite aux flambeaux.

Lundi 11 août. - A 9 heures, départ pour le pont de Mols, course à la nage, aux canards, en bateaux; à 10 heures, le grand saut effectué par notre athlète local E. Pastré; à 11 h. 30, retour à Puybrun; à 14 heures, bal à 15 heures, courses pédestres; à 16 heures, courses de bicyclettes; à 17 heures, départ d'un ballon, attractions diverses.

Succès scolaire. - L'école de garçons de Cahus a présenté quatre candidats à l'examen du certificat d'études. Ils

suite, pendant que vous examinerez

Margery, j'irai mettre mon chapeau:

je me propose de vous accompagner

un bout de chemin si toutefois M.

Dalmain consent à rester une heure

Jane entra dans la salle à manger

- Eh bien, dit-il, ii va falloir

Jane marcha droit à lui, les deux

- Ah! sergent, dii-elle, cher et

fidèle sergent, voyez ce qu'il advient

de porter l'habit d'un autre!... Et

mon tourment vient d'avoir pris le

nom d'une autre femme! Ainsi vous

avec le docteur Mackenzie : celui-ci

arrêta sur elle un regard incertain.

seul.

payer la casse?

mains tendues:

ont été reçus. Ce sont : Charles Brandes, Rémi Capelle, Antony Castanet, Lucien Fouilhac. Nos félicitations au maître et aux élèves.

Béduer

Ecumeurs de rivières. - Aplusieurs reprises ces jours derniers notre joli ruisseau, le Célé, a étè dévastè au

moyen d'explosifs puissants. Vers midi, entre le moulin de Béduer et la petite usine de Redondet, on pouvait entendre l'échorévélateur des détonations.

Plusieurs quintaux de poissons de toutessortes ont été détruits, au grand dommagedes riverains, et à la consternation de nos pacifiques « pescofis » qui se voient contraînts de rayer un oli parcours de leurs tournées habi-

Malgré sa vigilance, la gendarmerie dont les occupations sont multiples, est impuissante à exercer la surveillance nécessaire et à réprimer ces actes de vandalisme.

Les propriétaires riverains et d'autres intéressés, sont décidés à faire bonne garde.

Flaujac-Gare

Foire. — Elle aura lieu dans notre localité le 7 août ; aucun droit de place ne sera perçu, et le meilleur accueil sera réservé à tous vendeurs et acheteurs.

Gorses

Chien enragé. - Au village de Capendu, un enfant de M. Doucet a été mordu par son chien devenu subitement enragé et qui a mordu quatre de ses congénères. L'enfant a été envoyé immédiatement à l'Institut Pasteur. Les chiens ont été abattus.

Assier Grandes fêtes. — Un Comité vient de se constituer à Assier pour la célébration de la fête patronale, qui est fixée aux 23, 24 et 25 août prochain. A cet effet, un programme de réjouis-

sances a été élaboré dont nous donnons ci-après la composition: Samedi 23 août: 18 h., réception de la musique à la gare; ouverture de la fête par un tour de ville en musique; salves d'artillerie; 19 h., apéritifconcert; 20 h., bal d'entraînement sous la halle; 22 h., brillante retraite

aux flambeaux. Dimanche 24 août: 6 h., salves d'artillerie, réveil en musique; 7 h., tour de ville en musique; aubades aux débitants; de 11 à 14 h., aubades aux invités; distribution de fleurs par les eunes filles; 15 h., bal public sous la halle; 16 h., course aux œufs, exclusivement réservée aux jeunes filles; 16 h. 30, course en sacs; jeu du ba-

quet, jeu de la poêle. 17 h., grandes courses vélocipédiques internationales (20 kilomètres). Itinéraire: Assier, Sonac, St-Simon. Livernon, Assier, embranchement route nationale numéro 140, et retour à Assier. 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 20 fr. Engagement: 2 fr. (Prière de se faire inscrire au trésorier de

18 h. 30 : Départ du ballon, « Le Quercy »; 20 h., illumination à giorno, tour de ville en musique; 21 h., bal public sous la halle; 22 h., briliants leux d'artifice sur les bords de l'Homme; 23 h., ouverture du bal de nuit; 24 h., retraite aux flambeanx.

Lundi 25 août: 7 h., réveil en fanfa-re; 8 h., continuation des aubades; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., grand bal; 15 h., concours de tir dirigé par M. Gental; 16 h., départ du ballon « Les Viveurs de l'Aïade »; 17 h., course locale de bicyclettes: 1er prix, 15 fr.; 2e prix, 10 fr.; 3e prix, 5 fr.; 17 h. 30, course à pied, trois prix; 18 h., jeu des anneaux; 19 h., apéritifconcert; 20 h., grand bal de nuit.

St-Céré

Soirée artistique. — C'est le jeudi 7 août, à 20 h. 30, au Royal-Cinéma, de Saint-Céré, qu'aura lieu le gala artistique de la Tournée de Décentralisation, direction Borelli, de l'Opéra-Comique. Če sera un véritable régal que

d'entendre « Mireille » (sélection), opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, musique de Ch. Gounod, et « le Fiancé de Margot », opérette en 1 acte, musique de R. Planquette, qui obtiennent à Paris le plus vif succès

La location est ouverte au Royal-Cinéma.

Arrondissement de Gourdon

Enquêtes administratives. — Une enquête « de commodo et incommodo » a eu lieu à la mairie de Vayrac en vue de détacher la section de Mézels du chef-lieu.

C'est M. Delol, maire de Bétaille, qui était commissaire enquêteur. Il a conclu, dans son rapport, au maintien de l'état actuer des choses, Mézels étant séparé de Vayrac par deux cours d'eau importants : la Dordogne et la Sourdoire, qui pourraient parfois empêcher les élec-teurs de se rendre à la section de vote par suite du débordement des

— La même enquête a eu lieu à la mairie de Rocamadour pour désectionner Mayrinhac-le-Francal.

L'enquête a été faite par M. Mazet, maire de Gramat et conseiller d'arrondissement du canton, qui a con clu également au rejet pour le motif que Mayrinhac est séparé de Rocamadour par une distance de 5 kilomètres, qui paraît excessive pour un tel déplacement.

Commission mixte du travail. Le 28 juillet, à 20 h. 30, s'est réunie, à la sous-préfecture de Gourdon, sous la présidence de M. de Peretti della Rocca, sous-préfet, la commission mixte du travail prevue par le décret du 10 août 1899, tendant à reviser le bordereau du taux normal et courant des salaires établis en

Elle comprenait quatorze représentants de toutes les professions. La commission a émis un avis sur le prix de l'heure du travail de chaque profession intéressant spéciale-

ment le bâtiment. Séance de greffage. — Samedi der-nier a eu lieu, à 18 h. 30, la séance de greffage et de taille que nous avions annoncée, dans la pépinière d'arboriculture fruitière du jardin de l'école publique des garçons de notre ville, devant un auditoire d'une quinzaine de personnes, l'heure un peu tardive ayant empêché plusieurs des environs de rester aussi tard.

M. Moreau, ingénieur spécialiste des services commerciaux de la Compagnie d'Orléans, a fait une conférence très instructive et très documentée sur la taille des arbres, en particulier du pêcher, et le greffage

en écusson. Il joignait la pratique à la théorie, ce qui en augmentait l'intérêt. De plus, il s'est prêté avec beau-

coup de complaisance et d'amabilité à répondre aux diverses questions que lui posait son auditoire. Cette excellente leçon sera très profitable aux auditeurs en raison des bons conseils qui ont été donnés et il est regrettable que ces visites n'attirent pas plus de curieux, surtout parmi les jeunes gens qui se destinent à

l'agriculture. Gramat

Syndicat Lumière. - L'assemblée générale des membres du Syndicat des abonnés à l'éclairage électrique a eu lieu à la mairie de Gramat. A l'unanimité et vu l'urgence des questions à débattre, le bureau sortant a été maintenu, et une adresse de protestation au préfet du Lot a été adoptée et signée d'une soixantaine de membres, pour s'élever contre la dernière augmentation du tarif qui ne paraît pas motivée et aussi contre certaines modifications du cahier des chargesquiparaissentabusivesetnon conformés aux usages régionaux.

Nos compatriotes. — M. le capitaine Georges Moles, gendre de M. Souladié, notre ancien et sympathique maire, vient de passer avec succès ses examens de deuxième année de licence en droit devant la Faculté de Bor-

MM. René Vigouroux et Pierre Décros, dont nous avions déjà annoncé l'admissibilité au baccalauréat, viennent de terminer brillamment l'un la deuxième partie, l'autre la première partie.

M. Jean Salabert a été reçu aux examens du brevet élémentaire à Cahors.

A tous, bien cordiales et sincères félicitations.

Labastide-Murat

Courses de bicyclettes. - La liste des prix des courses de bicyclettes organisées par le Vel Auto Lotois s'allonge de 20 francs offerts par la jeunesse de Blars au premier coureur arrivé dans la localité, et d'un prix de 5 francs, offert par M. Maurice, garçon au café de Bordeaux à Cahors, au dernier arrivant à Labastide-Murat

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Paul Bel, employé des contributions indirectes, à Sainte-

Bazeille (Lot-et-Garonne). Il est décédé après une courte mala-

Nos sincères condoléances à la

Souillac

Etat-civil de Juillet. — Naissances: Paulette Merquey, place St-Martin Georges Phernande, à Présignac Emile Luineault, rue de l'ancien-Hôpital; Georgette Balzergue, route de Sarlat; Marthe Darnis, rue de la

Mariage: Vincent Goursat et Julia Bonneval

Décès : Elie Lespinase, 75 ans, à Timbergues ; Louis Gillet, 22 ans, à Saint-Chamaire.

St-Germain

Election municipale complémentaire. — Voici les résultats :

Inscrits, 253; Votants, 195; Bulletins blancs ou nuls, 4; Suffrages exprimés, 191; Majorité absolue, 96. Ont obtenu : MM. David, bloc national, 99 voix, élu; Sémirot, radical, 92 voix.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Edgar MAILHÉ de Paris, les Familles MAILHÉ, BUZE-NAC, FEYT, GIRY, GUIRLANDE, Raymond COUTURE, BAILLES, COUTURE BLAISE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques

Marie-Thérèse-Geneviève MAILHÉ

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Andrée PRUNIÉRAS et sa famille remercient leurs amis et connaissances de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion des funérailles de

Madame veuve PRUNIERAS

MISE AU POINT

Tout produit supérieur est immédiatement copié et contrefait : c'est ce qui arrive à la Quintonine. Aussi, n'acceptez aucune copie, ni aucune contrefaçon celui qui vous conseille un produit similaire y trouve seul son compte. Lorsque vous demanderez une Quintonine, exigez bien la véritable marque et vérifiez l'orthographe.

La Quintonine est un extrait composé remplaçant l'ancien extrait de quinquina. On la verse dans un litre de vin de table et instantanément on obtient, - non pas un vin de quinquina - mais un excellent vin fortifiant complet, tonique et apéritif. Le prix de la Quintonine n'est que de 3 fr. à la Pharmacie Orliac à Cahor

A VENDRE

Rord TORPEDO 4 places Zebre 5HP. monocylindre 2 PLACES

Adr.: 32, rue Président-Wilson, CAHORS

A VENDRE A CAHORS, FAUBOURG CABESSUT-HAUT

Une petite Maison d'agrément

à l'état neuf avec Jardin en rapport de 2.650 mètres carrés environ Jouissance immédiate

Pour visiter et traiter, s'adr : J. DEL-LARD, Cabinet Immobilier, rue Joffre, à CAHORS, seul chargé de la vente.

A VENDRE JOLI FOUDRE

PARFAIT ÉTAT Contenant 25 barriques

S'adr.: TANAYS, à FUMEL (L. et.G.)

La Conférence anglo-russe

On a siégé une partie de la nuit! La conférence anglo-soviétique a

siégé en séance plénière une partie de

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS

De Londres. — On apprend ce matin que les propositions des Soviets ont été jugées inadmissibles.

Les négociations sont rompues. Le traité anglo-russe ne sera pas signé.

Les dettes de la Russie

Au sujet des dettes russes, le Ferringpost assure que M. Kameneff est arrivé à Paris la semaine dernière.

Il a conféré avec les directeurs des grandes banques au sujet des dettes russes d'avant-guerre et d'un emprunt éventuel.

La Conférence de Londres

Que fera l'Allemagne ? Le « Daily Herald »

est pessimiste

Le Daily Herald est pessimiste. Il estime qu'il y a peu d'espoir d'arriver à un accord avec l'Allemagne si les troupes étrangères n'évacuent pas rapidement la Ruhr.

Ce journal ajoute que la promesse d'un emprunt de 40 millions de livres ne sera pas suffisante si l'évacuation n'a pas lieu.

Le taux du futur emprunt

Les financier de New-York assurent que l'intérêt du futur emprunt allemand sera de 8 0/0.

Tirages financiers

Le nº 10.670, de la Ville de Paris, 1912 gagne 100.000 francs.

Le n° 307.500 de la Ville de Paris, 1875, gagne également 100.000 francs. Le n° 71.708 gagne 50.000 francs.

Un steamer s'échoue dans la Manche

Le steamer Barneval, assurant la traversée de Newhaven à Dieppe, s'est échoué la nuit dernière par suite du brouillard.

Tous les passagers sont saufs.

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacles

LAPINS GÉANTS dennant à 3 mois 6 livres de viande jeunes et lapines pleines d'un mâle pesant 14 livres, bonne arrivée garantie pour tous pays, 3 prix d'honneur.

LHERM, éleveur à GRISOLLES (Tarnet-Garonne).

月 月 月 日 — Quoi ? dit Jane, la main sur

son cœur. - Quelle noble femme elle est, dit Garth Dalmain.

XXIII LE BANDEAU

Quand Deryck Brand descendit à la petite station lointaine, il regarda le long du quai, s'attendant à voir Jane. Mais personne ne se trouvait là. Il était le seul voyageur; après avoir déposé vivement la valise du docteur sur le quai, le garde sauta dans le fourgon et le train se

remit en marche. Le docteur monta dans la voiture qui l'attendait ; il éprouvait une inquiétude indéfinissable. Pourquoi Jane n'était-elle pas venue le recevoir ? Le désappointement causé par cette absence inspirait à Brand

à pic la vallée. Simpson le reçut à la porte du hall, et il eut juste le temps de se rattraper au moment où il allait demander des nouvelles de « miss Champion ». Cette inadvertance lui rappela la nécessité d'être sur ses gardes, en paroles et en ac-

Puis, plus doucement:

de pénibles pressentiments : serait-il possible que les nerfs de Jane eussent fléchi sous l'effort? Dans la radieuse lumière du matin, il aperçut bientôt les larges pe-louses et les terrasses de Gleneesh avec ses gais massifs de fleurs, ses allées sablées et le parapet dominant

ment et sans le regarder, je pensais que peut-être, après le récit du doction. Il ne se pardonnerait jamais d'avoir trahi Jane.

(A suivre).

m'avez reconnue immédiatement? - Dès l'instant que vous êtes entrée, déclara le docteur Rob. - Pourquoi n'avoir rien dit? - J'ai pensé que vous aviez vos raisons pour être nurse Rosemary

Gray, et il ne m'appartient pas de me mêler de vos affaires, - Oh! le cher homme! En vit-on jamais un plus avisé et plus discret !... Et quand je me souviens de la façon dont vous m'avez dit : « Ainsi, vous voilà arrivée, nurse Rosemary Gray » ? quand vous n'aviez qu'à me dire: « Bonjour, miss Champion, qu'est-ce qui vous amène ici

sous un nom d'emprunt? » tervint Jane d'une volx mesurée. J'ai — J'aurais pu le dire en effet, mais, Dieu merci ! je ne l'ai pas dit In mot à vous dire, et je vais vous snivre dans la salle à manger; en-Mais, continua Jane, pourquoi yous trahir maintenant?

le bras de Jane.

- Mon enfant, je suis un vieux bonhomme, et toute ma vie j'ai fait mon affaire de savoir sans qu'on me dise. Vous venez de subir une épreuve très dure, non seulement vis-à-vis de lui, mais de nous tous ; je savais que, pour vous donner la force de la supporter, il vous faudrait sous peu avoir le soulagement de partager votre secret avec quelqu'un. Et aujourd'hui, d'après vos visages quand je suis entré, j'ai jugé qu'il était temps : vous avez ici un ami qui, comme tous ceux qui vous ont vue à l'œuvre en Afrique, donnerait volontiers sa main droite pour l'hono-

rable Jane. Jane le regarda les yeux pleins de reconnaissance, trop émue pour parler. Le docteur Rob continua :

- Dites-moi seulement, mon enfant, si vous le pouvez, quelle est la raison qui vous sépare ?...

- Ah! docteur, dit Jane, c'est une histoire de méfiance et d'erreur et la mésiance et l'erreur venaient de moi. Maintenant, pendant que vous examinerez Margery, je vais me préparer pour sortir, et j'essayerai de vous faire le triste récit de ce qui s'est mis entre nous et a gâté nos deux vies. Vos sages conseiis m'aideront, et votre connaissance du cœur humain découvrira peut-être une issue pour nous sortir de cette im-

Le docteur Rob posa sa main sur | se disposait à monter l'escalier, elle | regarda du côté de la porte close de la bibliothèque. Une inquiétude la saisit: comment Garth avait-il supporté le récit du docteur Rob? Elle seule pouvait deviner ra force de certaines évocations. Jane sentit qu'elle ne pouvait sortir sans s'être assurée qu'il allait bien.

Elle ouvrit la porte d'entrée, contourna la maison jusqu'à la terrasse, et s'approcha de la fenêtre ouverte de la bibliothèque, en marchant sur

la plate-bande gazonnée.

me! Oh! ma femme! » Jane s'enfuit éperdue. Une intui-

Jamais elle ne l'avait épié, sachant qu'il haïssait et redoutait l'idée d'une intrusion invisible. Mais maintenant... Pour cette fois seulement!... Jane regarda: Garth, toujours assis sur sa chaise, avait croisé ses bras sur la table, et y avait enfoui son visage. Il sanglotait, comme parfois elle avait eniendu des hommes sangloter après une atroce opération supportée en silence. Et au milieu de ses larmes, Garth murmurait: « Ma fem-

tion secrète lui disait que se découvrir à lui en un pareil moment serait tout perdre. La voix de Deryck sem blait lui répéter à l'oreille : « Prenez garde! Si vous tenez à votre bonheur futur et au sien... » Et puis le délai serait court. Sûrement dans le calme qui succéderait à cette tempête, ce serait le besoin de la retrouver qui l'emporterait. La lettre non encore expédiée serait écrite à nouveau. Il dirait « Venez! » et l'ins- | pelé... tant d'après elle serait dans ses bras... Sans bruit, Jane rentra. Quand une heure après elle revint

de sa promenade avec le docteur Rob, le cœur rempli d'anticipation heureuse, elle trouva Garth debout dans l'encadrement de la fenêtre, écoutant les rumeurs différentes

che, il lui parut impossible que les beaux yeux brillants ne fussent plus — Faisait-il bon dans le bois? Simpson m'y conduira après le lunch; en attendant, miss Gray, si vous n'êtes pas fatiguée, nous fini-

qu'il commençait à distinguer.

Quand il tourna la tête à son appro-

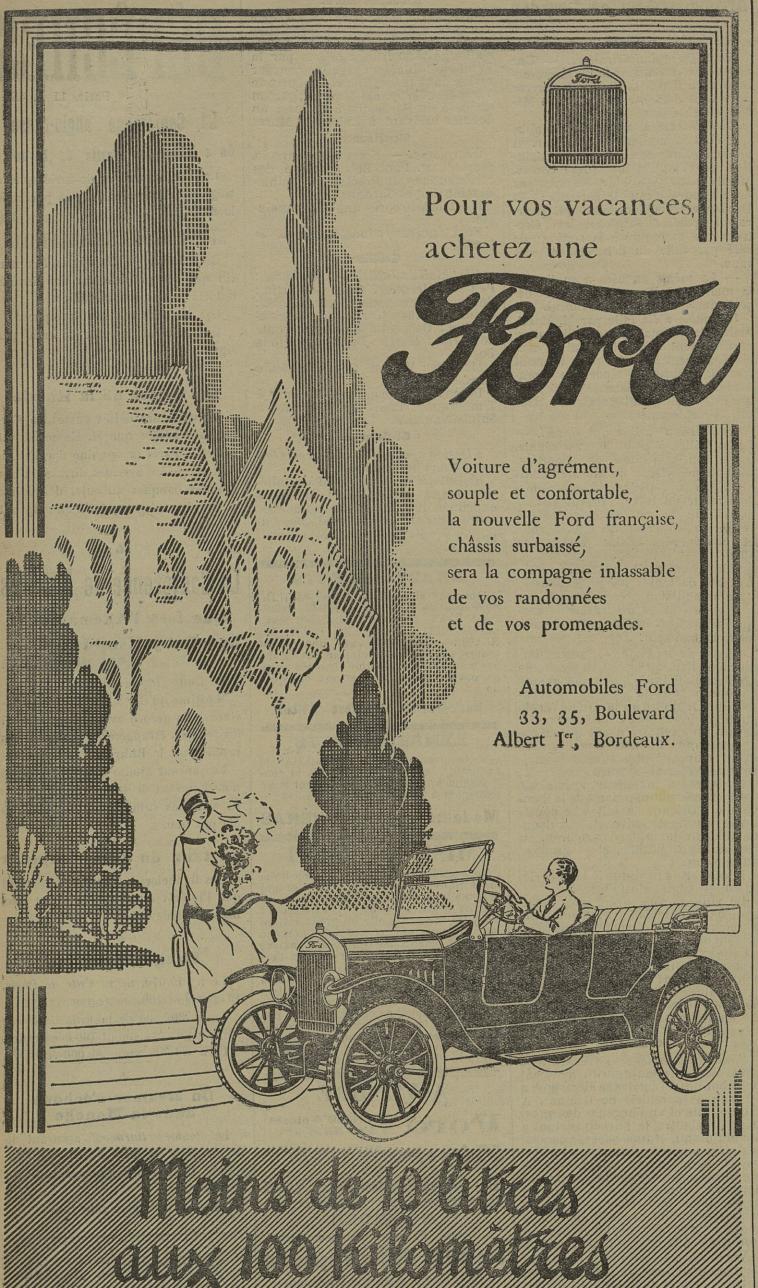
rons notre besogne matinale. Garth dicta cinq lettres. Puis Jane s'apercut que sa lettre à elle avait disparu, mais la réponse était encore sur la table. Après un instant d'hésitation elle dit :

- Et la lettre à miss Champion? Désirez-vous qu'elle parte, monsieur? - Certainement nous l'avons ter minée il me semble. - Je pensais, dit Jane, nerveuse-

teur Rob, vous souhaiteriez... Le récit du docteur ne peut faire aucune différence quant à la question de la visite de miss Champion, dit Garth avec hauteur.

- Seulement ce récit m'a rap-

passe. Comme Jane traversait le hall et



Cours comparatifs de la Semaine

 $\frac{3 \ 0/0}{3 \ 0/0}$ amortissable... 3 1/2 0/0.....

Crédit National

25	5 0/0 1919	414))	410	7)
25	Obl. 500 5 0/0 1920	422))	422	20
30	Bons 6 0/0 1921	480))	478	7
30	- décen. 60/01922	473		468	
30		488	75	490	25
30		467	n	456))
30		450	D	453))

	Of Carr Long				
13	Communales 1879	445))	425	50
15	_ 1880	459	D	457	>
12	1001	210	25	212)
13				245	
13	- 1891 - 1892 - 1906			231	,
	1906			253	
15	- 1900			144	
7 50				100 (100 (mg))	,
27 50	_ 1920 lib.	Service Control		365	
32 50	_ 1921 lib.	455		463	. 1
30	_ 1922lib.	422))	418	2
	_ 1922 n.l.	414))	414	-
15	Foncières 1879 3 0/0.	440	n	439	1
15	— 1883 3 0/0.	230))	225	-
13	— 1885 2,60 0/0.			244	
14	— 1895 2,60 0/0.			254	,
15				267	300
7 50	1 2 2 2 2 2 2 2				
17 50					
20					
16 50	-191751/20/0 lib.	223	25	1420	,
				1	

Ville de Paris

20	1865 4 0/0	609	75	607	X
	1871 3 0/0	330	"	333	1
15	10/1 3 0/0	330	"		
20	1875 4 0/0	400		400	50
20	1876	400)	398))
10	1892 2 1/2 0/0	192	25	194	×
10	1894-1896	192	D	193))
10	1898 2 0/0	218	25	218)
10	1899 2 0/0	220))	220	20
12 50		230))	234	>
11	1905 2 3/4 0/0	332	20	843))
.11	1910 2 3/4 0/0	197	2	190	
12	1910 3 0/0	204	25	200	×
9		180	50	182	50
	1919 lib	345	20	344	X
28 75		454	95	457	
	19a1 11D	104	40	101	
30	Décennal 1922	485	N	493	X
Market Land	The state of the s				
	STATE OF THE PARTY	6		1	

ı	30	Est 6 0/0	408		400	
ı	25	Est 5 0/0 1852-54-56	446	» ,	444	
ı	20	Est 4 0/0 1912	300	70	301	
ı	15	Est 3 0/0	301))	300	
١	15	Est 3 0/0 nouveau	269	25	268	1
I	12 50	Est 2 1/2 0/0	270	20	269	
ı	15	Est 3 0/0 Ardennes	269	50	264	FTE
ı	30	Est 6 0/0 type 1921	369))	365	
۱	15	P.LM. 3 0/0 1855	279	20	275	
ı	30	PLM. 6 0/0	393	20	383	
ı	25	P. L. M. 5 0/0	348	20	338	
۱	20	P.LM. 4 0/0	305))	295	
۱	15	PLM. fusion 3 0/0,	266	20	260	414
ı	15		265	0	264	
1	12 50	PLM. 2 1/2 0/0	248	50	249	
1	30	PLM. 6 0/0 1921	390	20	389	
ı	30	Midi 6 0/0	394	1000	388	
۱	25	Midi 5 0/0		20	352	
۱	20	Midi 4 0/0	298	20	295	
١	15	Midi 3 0/0	275	0		H
ı	15	Midi 3 0/0	266			1
I	12 50	Midi 2 1/2 0/0	253))	270	
I	30	Midi 6 0/0 1921	375	20		-
ı	30	Nord 6 0/0 (Série F).	406))	412	,
١	25	Nord 5 0/0 (Série E).	381	»	001	
۱	20	Nord 4 0/0 (Série D).	324	70	329	
١	15	Nord 3 0/0	308))	303	
۱	15	Nord30/0(Louv.S.B.)	289	Name of Street	284	
١	12 50	Nord 2 1/2 0/0 (S. C.).	ARTHUR DOLLAR	0	281	6
١	30	Nord 6 0/0 1921	373	20	361	
١	30	Orléans 6 0/0	390))	385	
I	25	Orléans 6 0/0 Orléans 5 0/0	356))	350	
ı	20	Orléans 4 0/0	293		290	
i	15	Orléans 3 0/0	291))	291	
ì	15	Orléans 3 0/0 1884	265		261	
	12 50	Orléans 21/20/01895.			260	
	15	Orléans G. C. 30/01855	258		259	
-	30	Orléans G. C. 60/01921	371		366	
	15	Ouest 3 0/0			288	
	15	Ouest 3 0/0 nouveau.	265))	4500000	
	12 50	Ouest 2 1/2 0/0			1 "	

Bourse de Paris

Fonds d'Etat

25	5 0/0 1919	414))	410	"
25	Obl. 500 5 0/0 1920	422	n	422	D
30	Bons 6 0/0 1921	480	20	478	D
30))	468))
30	3.0000	488	75	490	25
30	- 60/0 janv. 1923	467		456	
30		450	D	453))

13	Communales 1879	445))	425	50
15		459	D	457	X
12	_ 1891	210	25	212).
13	1892			245	X
13	_ 1899)
	_ 1906			253	
15		The Special State of	WHITE WARD	144	×
7 50	1920 lib.			365	
27 50	- 1920 Hb.				
32 50	- 1921 lib.			463	
30	_ 1922HD.	THE RESIDENCE	A SHAPE	418	2
	_ 1922 n.l.			414	>
15	Foncières 1879 3 0/0.	440	D	439	
15	— 1883 3 0/0.			225)
13		240))	244	,
14	10000000000	260	D	254)
15		273))	267)
7 50	1 2 2 2 2 2 10				
17 50	- 1913 3 1/2 0/0.			262	
	— 1913 4 0/0.			358	
20	1				,
16 50	-101/01/20/01D.	120	20	440	-

20	1865 4 0/0	609	75	607	,
15	1871 3 0/0	330))	333	1
20		400	D	400	5
20		400))	398	,
10		192	25	194)
10		192	20	193	,
10	1898 2 0/0	218	25	218	,
10		220))	220	,
12 50		230	n	234	
11	1905 2 3/4 0/0	332	n	843)
11		197	-	190	9
	1910 3 0/0	204	25	200	-,
9	1912 3 0/0	180	50	189	
95	1919 lib	345	00	344	5
28 75		45%	95	457	
30	Décennal 1922	125	40	402	
30	Decommar 1944	200	W	200	300
		Section 1		The second second	

Chemins de fer

		0 10 10-0 -1 -0	110		VELL.	7729
	25	Est 5 0/0 1852-54-56	446	300	444	D
	20	Est 4 0/0 1912	300	n	301	20
	15	Est 3 0/0	301))	300	20
	15		269	Section 1	268	50
	12 50		270	20	269))
	15		269	50	264	50
	30	Est 6 0/0 type 1921	369))	365	>
	15	P.LM. 3 0/0 1855	279	20	275))
	30	PLM. 3 0/0 1855 PLM. 6 0/0	393	20	383	20
	25	PLM. 5 0/0	348	20	338))
	20	P.LM. 4 0/0	305))	295	2)
	15		266	20	260	50
	15		265	D	264	70
	12 50	PLM. 2 1/2 0/0	248	50	249))
	30	PLM. 6 0/0 1921	390	20	389))
	30	Midi 6 0/0	394	D	388	D
	25	Midi 5 0/0	352	20	352))
	20	Midi 4 0/0		20	295	20
	15	Midi 3 0/0	275	2000	270	50
	15	Midi 3 0/0 Midi 3 0/0 nouveau.	266	50	263	50
	12 50	Midi 2 1/2 0/0	253		270	70
	30	Midi 6 0/0 1921	375	2)	369	50
	30		406))	412	"
	25	Nord 5 0/0 (Série E).	381		381	»
	20	Nord 4 0/0 (Série D).	324		329	20
	15	Nord 3 0/0	308		303	20
	15	Nord30/0(Louv.S.B.)			284	20
	12 50	Nord 2 1/2 0/0 (S. C.).			281	25
	30	Nord 6 0/0 1921	373		361	*
۱	30	Orléans 6 0/0	390))	385))
۱	25	Orléans 5 0/0	356		350	2)
	20	Orléans 4 0/0	293		290	20
ı	15	Orléans 3 0/0	291	"	291	20
۱	15	Orléans 3 0/0 1884	265		100.	
۱	12 50				Tid a a	
١	15	Orléans G. C. 30/01855	258		259	
Ì	30	Orléans G. C. 60/01921			10000	
۱	15	Ouest 3 0/0			288)
	15	Quest 3 0/0 nouveau				

i	4 0/01	Japon 4 0/0 1905	295	10	299	2
ì	4 0/0	Japon 4 0/0 1910			212	
9	25	Brésil 5 0/0 1909	479	20	472	
ı	5 0/0	Brésil 5 0/0 1914	n))	»	
i	31/20/0	Italie 3 1/2 0/0	71	30	71	5
ı		Russe consolidé 40/0.	23	20	22	5
į		Russe 30/0 or 1891-94	15	50	14	5
į		Russe 3 0/0 or 1896	15	D	13	8
S.	1000	Russe31/20/0 or 1894	16	70	15	1
1		Russe 5 0/0 or 1906.	26	35	25	2
i		Russe 4 1/2 0/0 1909.		15	17	3
į	4 0/0	Serbe40/0amort.1895	48	0	48	5
ĺ		Turquie Dette Ottom.	53	95	53	1
		Turquia Ott 50/0 1914	21	70	20	7

Valeurs étrangères

Bibliographie

REVUE BLEUE Fondée en 1863

Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois

Sommaire du 2 Août 1924 1. Rosarito (Nouvelle), traduit de l'espagnol par A. Francastel, par Don Ramon del Valle-Inclan. — 2. L'Allemagne sous le Régime du Rentenmark, par Jean Lescure, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — 3. Portraits d'Ecrivains: Paul Cazin, par De Montmorillon. — 4. Ali-Bey el Abassi ou un projet de Conquête espagnole du Maroc en 1803, par Auriant. — 5. Impressions de Rome, par Hubert Morand. — 6. Quelques Poètes belges académiciens, par Paul Fierens. — 7. La Politique Intérieure: Le Ministère Herriot, par Henry de Jouvenel, Sénateur, l'espagnol par A. Francastel, par par Henry de Jouvenel, Sénateur, Ancien Ministre. — 8. La Politique Etrangère: Le Rôle de la Petite-En-tente, par L. Dumont-Wilden. — 9. Le Roman: Le Roman dramatique et le Roman panoramique, par Firmin Roz. — 10. Le Théâtre : Du Conservatoire à la Comédie-Française, par Gaston Rageot. — 11. La Quinzaine Politique: Pologne, par Stéphane Aubac. — 12. Bulletin Economique, par J. Aubry.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII°), Téléphone : Fleurus, 02-29.

LES ANNALES

Particulièrement varié, le numéro des Annales de cette semaine contient le premier acte d'une comédie très amusante et spirituelle, de René Benjamin, le *Pacha*, — une fantaisie d'Henri Duvernois sur les Départs en vacances, - des documents curieux sur les chiens détectives, des poèmes et des articles signés Henri de Régnier, Henry Bidou, Jean Bastia, Rachilde, Jacques Mortane, Adolphe Brisson, Marcel Berger, Daniel Mornet, etc., ainsi que la suite du récit inédit sur les derniers jours de Tolstoï.

En vente partout : le n°, 75 centimes.

LA NATURE

Nous commençons à avoir des connaissances précises sur le mécanisme du vol des oiseaux et des insectes. La paléontologie nous révèle, d'autre part, d'assez nombreuses mailles, aujourd'hui disparues, de la longue chaîne d'êtres vivants qui ont conduit aux animaux volants actuels. Par quels moyens ces animaux primitifs s'étaient-ils rendus maîtres du royaume des airs? Telle est la question que se pose dans La Nature, un éminent géologue, M. Joleaud, et qu'il cherche à élucider, à la lumière des études modernes sur le mécanisme du vol. Et c'est, pour l'auteur, l'occasion de

faire revivre, en un article plein d'intérêt, ces curieux animaux, et avec eux la vie mystérieuse de notre globe aux époques les plus reculées.

Il existe, en plusieurs points de nos côtes, un système de pêche fort curieux; il consiste en une sorte de piège établi à poste fixe en un point convenable du rivage, et où la marée ge établi à poste fixe en un point convenable du rivage, et où la marée amène elle-même le poisson. Il n'est pas de spectacle plus attrayant que celui de la capture du poisson dans ces « pêcheries » au moment où la mer se retire. M. Jouenne en donne une description à la fois précise et pittoresque.

Le quartz fondu transparent est un produit nouveau qui, grâce à ses propriétés thermiques et optiques, rendrales plus grands services à la science.

drales plus grands services à la scien-ce et à l'industrie. On trouvera dans ce numéro un article sur sa fabrica-tion, ses propriétés et ses divers em-

A lire également la description des ingénieuses machines à peler les pommes de terre, imaginées par M. Navarre, une étude sur la tempèrature à l'intérieur du globe, un article de M. Jean Mascart sur les rapports entre les aurores boréales et l'activité solaire, ainsi qu'un article de M. Vigneron, d'actualité en cette période de vacances, sur le mal des montagnes et ses rapports avec la composition de la haute atmosphère telle que nous la révèlent les recherches les plus récentes. plus récentes.

Dans le Supplément : nombreuses informations, description d'appareils nouveaux, recettes pour l'emploi de myrtilles, boîte aux lettres et biblio-

graphie. LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

ETUDE

Maître Pierre TRIADOU NOTATRE A CAHORS

Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Maître Pierre TRIADOU, notaire à Cahors, les vingt-quatre et vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre, Madame Jeanne CHAMBON, restauratrice, Veuve de Monsieur François BOUR-RIÈRES, demeurant à Cahors, Monsieur Jean-Victor BOURRIÈRES, aiusteur-mécanicien, demeurant à ajusteur-mécanicien, demeurant à Cahors, et Monsieur Jean-Joseph DURE, propriétaire, et Madame Clémence BOURRIÈRES, son épouse, demeurant ensemble à La Bège (Haute-Garonne), ont vendu à Monsieur Emile RICHARD, propriétaire, demeurant aux Masséries, commune de Saint-Géry le fonds de commune de saint-gent de commune de Saint-Géry le fonds de comm

ne de Saint-Géry, le fonds de com-merce de Café et Buvette que Madame Veuve BOURRIÈRES exploitait à Cahors, rue Saint-Géry, nº 1, à l'enseigne « Au Cuirassier de Reischoffen ».

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à Cahors, en l'étu-de de Maître Pierre TRIADOU, notaire, où domicile est élu par les parties, sous peine de forclusion, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis:

P. TRIADOU.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine

de poitrine, Tuberculose. ANEMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou doulou-

reuses, Désordres de l'âge critique. NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

l'appétit, fortifie les bronches. »

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit : « Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes de fortiges et contribute de Foie

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Hulle de Fois de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites alguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule

Regis. Com. Cahors, No 52.

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

G CAHORS (Lot) 20

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1, Rue des Capucins

ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE GOD PRIX MODERES